



ACADÉMIE
D'AMIENS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
des ressources
humaines

PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DES VIOLENCES AU TRAVAIL

(discriminations, actes de violences dont sexistes et sexuelles,
harcèlement moral ou sexuel)



JE ME TROUVE DANS UNE DE CES SITUATIONS :

HARCÈLEMENT
MORAL /
DISCRIMINATION

VIOLENCES
SEXISTES ET/OU
SEXUELLES

VIOLENCES
INTRAFAMILIALES
OU CONJUGALES

- 1 JE SAISIS LE DISPOSITIF DE SIGNALEMENT ACADÉMIQUE SUR L'INTRANET
▼ (type de violence subie, coordonnées, ...).
- 2 JE SUIS CONTACTÉ(E) PAR UN RÉFÉRENT DU DISPOSITIF POUR CONVENIR D'UN ENTRETIEN SOUS 15 JOURS.
▼
- 3 JE LIVRE MON TÉMOIGNAGE LORS D'UN ENTRETIEN CONFIDENTIEL AVEC DES PROFESSIONNELS DE L'ÉCOUTE.
Je reçois ensuite le compte-rendu qui sera transmis à la Direction des ressources humaines.
▼
- 4 JE SUIS ORIENTÉ(E) VERS UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE À MA SITUATION.
▼
- 5 JE SUIS INFORMÉ(E) DU TRAITEMENT DE MA SITUATION ET DES SUITES DONNÉES PAR LA RÉFÉRENTE DU DISPOSITIF.

